

RAMADHAN

UNE VARIÉTÉ DE COMÉDIES ET FEUILLETONS DRAMATIQUES AUX GOÛTS DES TÉLÉSPECTATEURS

Page 16

ACCIDENTS DE LA ROUTE

41 DÉCÈS ET 1.340 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4971 | Mercredi 13 mars 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TÉLÉPHÉRIQUE ET TÉLÉCABINES:

PROGRAMME SPÉCIAL POUR LE RAMADHAN

Page 16

VISITE DE TEBBOUNE EN FRANCE

CE SERA EN AUTOMNE

Page 2



LE RAMADHAN ENTAME UN BON DÉBUT



LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES REVUS À LA BAISSSE

Page 5

DJAMAÀ EL DJAZAÏR

TOUS LES MOYENS MOBILISÉS POUR UN ENCADREMENT SÉCURITAIRE DE LA PRIÈRE DE TARAWIH

Page 4

ALLOCATION CHÔMAGE

320 000 BÉNÉFICIAIRES ORIENTÉS VERS LE MONDE DU TRAVAIL

Page 5

FUTSAL (JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE)

LA 3^{ème} ÉDITION DU TOURNOI DE LA PRESSE SPORTIVE À ALGER

Page 16

VISITE DE TEBBOUNE EN FRANCE

Ce sera en Automne

La visite programmée du président de la République en France est toujours d'actualité. Mieux, il a été même annoncé qu'elle aura lieu en automne prochain. Ce sont en effet les Présidents algériens et français, qui ont convenu de la période de cette visite, dont il ne reste plus qu'à fixer la date précise.

KAMAL HAMED

C'est ce qui ressort de l'entretien téléphonique entre le Président algérien et son homologue français. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un appel téléphonique de son homologue français, M. Emmanuel Macron, lors duquel ils ont évoqué les relations bilatérales et des questions de dimension régionale et internationale », a en effet indiqué avant hier un communiqué de la présidence de la République. Lors de cet appel, le président de la République « a exprimé sa profonde inquiétude concernant les développements de la situation en Palestine occupée, en particulier à Gaza », ajoute la même source. Les deux Présidents ont également évoqué « les perspectives économiques communes profitables aux deux pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des terres rares et de l'Industrie ferroviaire ». « Les deux Présidents ont, enfin, convenu, de la visite officielle du président de la République en France, qui aura lieu à la fin septembre, début octobre, la date officielle de la visite devant être fixée ultérieurement », conclut le commu-



niqué. Cette visite officielle programmée par les deux présidents a fait couler beaucoup d'encre depuis qu'elle a été annoncée l'année dernière. Ce d'autant qu'elle a été reportée à plusieurs reprises. En effet elle devait avoir lieu initialement au mois de mai 2023 avant qu'elle ne soit décalée pur le mois de juin de la même année. Mais finalement il n'en fut rien ouvrant ainsi la voie à de nombreuses spéculations sur les raisons de cette succession de reports. Il est vrai qu'entretemps les relations entre les deux pays ont connu quelques couacs, notamment relatifs au lourd contentieux sur l'histoire commune. Comme ce fut le cas lorsque Catherine Colonna, alors ministre des Affaires étrangères, a cri-

tiqué ouvertement un décret présidentiel de Tebboune sur l'hymne national Kassamenen indiquant qu'il est « à contre courant. » Rappelons que le chef de l'Etat a décidé que l'hymne national soit exécutée en entier dans cératines cérémonies et donc avec les cinq couplets dont donc celui qui évoque nommément la France. Cette réaction de la ministre française n'a pas été appréciée en Algérie et on lui reproche son ingérence dans une décision souveraine. Mais c'est vers la fin du mois de décembre passé que le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a évoqué avec plus de détails les écueils qui entravent la visite. Le chef de la diplomatie algérienne a en effet cité

cinq dossiers lourds qui en sont à l'origine. Ahmed Attaf a cité le dossier de la mémoire, la mobilité des personnes, la coopération économique, le Sahara occidental et les conséquences des essais nucléaires effectuées et les archives. Il a cité dans l'ordre : la mémoire, la mobilité, la coopération économique, le Sahara et les conséquences des essais nucléaires et les archives. Attaf a aussi révélé que la France refusait de restituer le burnous et l'épée de l'Émir Abdelkader qui se trouvent dans le château d'Amboise. Autant de dossiers qu'il faut aplanir our deblayer le terrain à cette visite tant attendue et redoutée en même temps.

K.H.

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES

Krikou salue de New York la résistance de la femme palestinienne

PAR CHAHINE ASTOUATI

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaouter Krikou, a salué, depuis New-York la résistance et la bravoure de la femme palestinienne qui fait face à la guerre sioniste, appelant la communauté internationale à la préservation de sa dignité et de son droit à la vie ainsi qu'à l'arrêt du génocide perpétré à Gaza.

"Bien qu'impactée par la guerre et la pression psychique, la femme palestinienne tente de s'adapter à la conjoncture en demeurant résiliente face aux multiples risques (...) Nous saluons sa lutte, sa bravoure et sa résistance", a indiqué Mme Krikou dans une allocution prononcée lors d'une conférence sur le droit de la femme palestinienne à la vie, organisée en marge des travaux de la 68^e session de la Commission de la condition de la femme aux Nations Unis. Mettant en avant "le rôle de la femme palestinienne dans le renforcement de la résistance collective et sa lutte pour la liberté et la paix", la ministre a réitéré "le soutien de l'Algérie à la cause pales-

tinienne et son insistance pour que le peuple palestinien puisse accéder à ses droits légitimes." Ce que subit la femme palestinienne depuis octobre dernier et des années avant est "une flagrante violation de sa dignité et de son droit à la vie, étant désormais victime d'un crime de guerre contre l'humanité et d'un génocide, notamment depuis le début de la guerre sioniste dévastatrice dans la bande de Gaza ayant fait des morts et des blessés dont la majorité des femmes et des enfants, causant, ainsi une catastrophe humanitaire inédite", a déploré la ministre. Rappelant la résolution onusienne stipulant la protection de la femme contre toute forme de violence, Mme Krikou a affirmé que "les dispositions de cette résolution étaient limitées face aux développements en Palestine, en témoigne l'incapacité de la communauté internationale d'obliger l'occupant sioniste à rendre des comptes pour les violations flagrantes du droit international humanitaire et pour les crimes de guerre et de génocide perpétrés contre les civils palestiniens", appelant à "l'accélération de la mise œuvre de cette résolution." "L'Algérie condamne l'ap-

plication à géométrie variable de cette résolution (...) et incite les pays à augmenter la pression au niveau de l'ONU pour mettre fin à l'agression contre la bande de Gaza et au blocus imposé mais aussi à refuser la déportation des habitants", a relevé la ministre.

L'Algérie dénonce vigoureusement "le rejet du projet de résolution qu'elle avait soumis au Conseil de sécurité, qui réclame un cessez-le-feu immédiat à Gaza, le refus de la déportation des civiles et l'arrêt de toutes les violations", a ajouté Mme Krikou.

Et d'ajouter que "l'Algérie poursuit ses efforts au Conseil de sécurité à cet égard, et appelle la communauté internationale à prendre une position en faveur de la vérité et à mettre fin immédiatement à l'agression contre les Palestiniens, ainsi qu'à la mise en œuvre des mesures décidées par la Cour Internationale de Justice (CIJ)", affirme la ministre, ajoutant que l'Algérie impute aux Conseil de sécurité "la responsabilité d'adopter une résolution contraignante à même d'imposer un cessez-le-feu et de protéger les civils."

C.A.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

93 affaires traitées en février

"Un total de 93 affaires relatives aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes ont été traitées à Tizi-Ouzou durant le mois de février dernier par les services de la Sécurité de wilaya", selon un bilan de ce corps de sécurité communiqué ce mardi. Ces affaires mettent en cause 105 personnes, dont 55 ont été présentées aux autorités judiciaires, 16 placées en détention préventive, 16 autres sous contrôle judiciaire et 23 citées à comparaître.

Les mêmes services, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, ont procédé durant la même période à 165 opérations de contrôle à travers 626 points, ayant ciblé 5.306 personnes contrôlées, dont 114 ont été présentées au parquet pour différents délits.

Par ailleurs, et s'agissant de la sécurité publique, la même source fait état de 38 accidents de la circulation enregistrés durant le mois de février, en milieu urbain ayant fait un décès et 46 blessés.

R.N

GÉNOCIDE PALESTINIEN

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 31.184 martyrs



"Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi mardi à 31.184 martyrs et 72.889 blessés depuis le 7 octobre dernier", ont indiqué les autorités sanitaires palestiniennes.

PAR LAKHDARI BRAHM

Au moins 72 Palestiniens sont tombés en martyrs et 129 autres ont été blessés au cours des dernières 24 heures, alors que l'entité Sioniste poursuit ses attaques contre la Bande de Ghaza assiégée", a déclaré le ministère de la Santé à Ghaza. Le ministère a indiqué, dans un communiqué, que "les forces d'occupation sioniste avaient commis huit massacres contre des familles de la bande de Ghaza au cours des dernières 24 heures."

"De nombreuses personnes sont toujours sous les décombres et le long des

routes, car les secouristes ne peuvent pas les atteindre", indique le communiqué, ajoutant que "72 % des victimes sont des femmes et des enfants."

L'entité Sioniste mène une agression génocidaire contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, et a poussé 85 % de la population à se déplacer à l'intérieur du territoire, dans un contexte de pénurie de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que "60 % des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites", selon les mêmes sources.

L.B.

MINISTÈRE PALESTINIEN DE LA SANTÉ

"Le monde sera témoin de nombreux décès dus à la faim dans les prochains jours"

Le ministère palestinien de la Santé a averti, mardi, que "le monde sera témoin de nombreux décès dus à la faim les prochains jours" dans le nord de la bande de Ghaza, en raison des restrictions sionistes systématiques sur l'entrée de l'aide.

Via un communiqué, le ministère a souligné que "très peu d'aide humanitaire parvenait au nord de Ghaza par voie terrestre."

"Le monde sera témoin d'un très grand nombre de morts dues à la faim dans les prochains jours", a-t-il averti. Dans son communiqué, qui affirme que "la faim détruirait la population du nord de Ghaza en raison d'une aide

insuffisante, le département attire l'attention de la communauté internationale sur les bombardements (sionistes) contre les Palestiniens en attente d'aide."

"À Ghaza, une petite quantité de nourriture peut entraîner la mort. La communauté internationale est appelée à sauver la population du nord de Ghaza de la famine et de la mort", ajoute la même source. Le ministère affirme que "sept palestiniens sont morts en martyrs et plus de 20 autres ont été blessés, ce mardi matin, dans une attaque de l'armée sioniste qui a ciblé des Palestiniens attendant de l'aide près du carrefour de Koweït, à

est de la bande de Ghaza. Une attaque contre des Palestiniens en attente d'aide humanitaire commise par les forces sionistes début mars, a fait 118 martyrs et 760 blessés."

Il a été rapporté que le nombre de décès dus à la famine et à la malnutrition dans la bande de Ghaza est passé à 27 avec la mort de 2 bébés supplémentaires, lundi au premier jour du Ramadhan. Les Nations Unies ont averti que 2,2 millions de personnes risquaient de souffrir de famine dans la bande de Ghaza, qui subit d'intenses attaques de la part de l'entité sioniste.

R.N.

LES CRIMES SIONISTES

Les atrocités auxquelles sont exposés les enfants sont "indescriptibles"

Le porte-parole du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Ricardo Perez, a déclaré, mardi, qu'il "ne trouv(ait) pas de mots appropriés pour décrire les atrocités auxquelles sont exposés les enfants à Ghaza", à cause de la famine et l'agression génocidaire orchestrées par l'entité sioniste.

Perez a appelé à "la fin de la guerre pour mettre fin au cauchemar que vivent les Palestiniens", soulignant la nécessité d'"un cessez-le-feu immédiat" dans la bande de Ghaza. Il a ajouté que "les enfants constituent le groupe le plus touché par la famine et la malnutrition dans la bande de Ghaza" et qu'il "ne trouv(ait) pas de mots appropriés pour décrire les atrocités auxquelles ils sont exposés". L'UNICEF avait alerté dans une déclaration précédente que "Ghaza était devenue un cimetière pour des milliers d'enfants. C'est un enfer pour tout le monde", ajoutant que "plus de 80 % des enfants de Ghaza souffrent d'une grave crise alimentaire." Plus tôt dans la journée de lundi, deux enfants palestiniens sont morts en martyrs à cause de la malnutrition et du manque de fournitures médicales dans le nord de la bande de Ghaza, portant le bilan de décès dus à la faim dans l'enclave palestinienne à 27.

L'UNICEF SUR GHAZA :

"Aucun enfant ne devrait être privé des services de base"

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a souligné qu' "aucun enfant au monde ne devrait être privé des services de base, même en période des guerres, appelant à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza où les enfants palestiniens sont privés d'aide humanitaire et meurent de la malnutrition du fait de l'agression sioniste sauvage en cours depuis le 7 octobre." L'Unicef a écrit lundi, dans un post publié sur son compte sur la plateforme X: "Même les guerres ont des règles et aucun enfant ne devrait être privé des services de base et de l'aide humanitaire", affirmant que "la seule solution est un cessez-le-feu immédiat" dans l'enclave palestinienne. "Le coût de cette violence pour les enfants et leurs communautés à Ghaza sera supporté pour les générations à venir", a prévenu l'Unicef. Plus tôt dans la journée de lundi, deux enfants palestiniens sont morts à cause de la malnutrition et du manque de fournitures médicales dans le nord de la bande de Ghaza, portant le bilan de morts dues à la faim dans la bande au premier jour du Ramadhan à 27 décès. Samer Labad, pédiatre à l'unité de soins intensifs de l'hôpital Kamal Adwan, dans la ville de Beit Lahia (nord), a déclaré qu' "au premier jour du Ramadhan, deux enfants sont morts à l'hôpital des suites de la malnutrition." Le docteur Labad a ajouté, que "cet événement est le résultat de l'intransigeance de l'occupation et de son embargo sur l'entrée de vivres et d'équipements médicaux dans le nord de la bande de Ghaza." "Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne s'est alourdi lundi à 31.112 martyrs et 72.760 blessés depuis le 7 octobre dernier", selon le ministère palestinien de la Santé.

R.N.

DJAMAÂ EL DJAZAÏR

Tous les moyens mobilisés pour un encadrement sécuritaire de la prière de Tarawih

“Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont mobilisé tous les moyens matériels et humains, en vue d'assurer un encadrement sécuritaire, lors de la prière de Tarawih à Djamaâ El Djazaïr, à travers le déploiement de différentes formations sécuritaires au niveau des accès menant à la mosquée”, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services. Ces formations sécuritaires "ont été déployées au niveau des différents accès menant à Djamaâ El Djazaïr", lit-on dans le communiqué qui précise que "des mesures proactives ont été prises, en vue de réguler et de fluidifier le trafic routier à travers toutes les routes.”

Ces formations "sont constituées d'éléments des forces de police relevant des différents services, dont les unités républicaines de sécurité, le service de wilaya de sécurité publique, la brigade opérationnelle des différents services de la sûreté des circonscriptions administratives, les brigades de la police judiciaire du service de wilaya de la police judiciaire", ainsi que "le service de sécurité et de surveillance de Djamaâ El Djazaïr qui veille à la sécurisation interne et externe de la mosquée.”

ACCIDENTS DE LA ROUTE

41 décès et 1.340 blessés en une semaine

“Quarante-une (41) personnes sont décédées et 1.340 autres ont été blessées dans 1.086 accidents de la route survenus durant la période du 3 au 9 mars en cours, à travers plusieurs régions du pays, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya M'sila où 6 personnes ont trouvé la mort et 79 autres ont été blessées suite à 40 accidents de la circulation”, note la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 827 interventions pour procéder à l'extinction de 507 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger, Oran et Annaba. Les mêmes secours ont également effectué 6.004 interventions pour le sauvetage de 494 personnes en situation de danger et exécuté 5.098 opérations d'assistance diverses.

R.N.

Comme dans tous les domaines d'ailleurs beaucoup de choses ont été réalisées en matière de droits des travailleurs mais beaucoup reste à faire.

PAR IDIR AMMOUR

Car il ne suffit pas d'étaler toute une panoplie d'arguments à l'instar de tout un dispositif juridique mis en place pour leur protection et de toutes ces sommes colossales d'argent déboursées pour leur prise en charge dans différents secteurs. Car, la promotion et le respect des Droits des travailleurs ne doivent pas rester un simple idéal, mais doit devenir une réalité au quotidien, que soient enfin reconnus. En effet, les chiffres horribles enregistrés nous invitent à nous remettre en cause. En effet, force est de constater qu'aujourd'hui, les travailleurs en Algérie restent, en dépit de tous les efforts et moyens mis en place, malheureusement exposés à divers abus, à commencer par le phénomène de l'exploitation, dénigrement, licenciements abusifs, sous-payés, harcèlement... Malheureusement aucun secteur n'est épargné! Il y aurait des milliers de travailleurs dans ces cas là à en croire les propos de différentes associations et observateurs. Ces chiffres laissent craindre le pire et renseignent sur l'urgence de mettre en place des mécanismes et leur application sur le terrain afin de garantir leur protection et leurs droits. Ce phénomène engendre des conséquences néfastes sur la vie de ces victimes à court et à long terme, affirment les spécialistes. Et parmi eux, ce



sont les secteurs aussi névralgiques que ceux du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. En effet, près de 5 000 entreprises ont été épinglées et répertoriées par la Cacobatph comme étant des employeurs en noir de quelque 90 000 travailleurs sur les chantiers du secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique durant l'année 2023. C'est le sombre tableau dressé par Chekakri Abdelmadjid, directeur général de la CACOBATPH (Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du Bâtiment, des Travaux publics et de l'Hydraulique). S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III, Chekakri a précisé que le nombre des travailleurs en noir dévoilé, est passé en l'espace d'une année de 50

000 à 90 000 employés. L'invité de la Radio nationale, a relevé que cela s'explique aussi par la multiplication des opérations de contrôle par les services de la CACOBAPH dont le nombre est de 101 contrôleurs. Il a ajouté que l'année 2023 a vu 32 000 sorties permettant le contrôle de près de 400 000 travailleurs. Cette situation suscite moult interrogations et mérite un intérêt particulier. Les pouvoirs publics ont-ils pris conscience de la gravité de la situation? Que fait l'Inspection générale du travail (IGT) chargée de veiller à l'application de la législation régissant ce domaine surtout après de telles déclarations de la part des différents hauts cadres en l'occurrence, le directeur général de la CACOBATPH?

I.A.

HADJ 2024

L'organisation du Pèlerinage relève des prérogatives de l'ONPO et des agences de tourisme autorisées

PAR RAYAN NASSIM

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a affirmé, mardi, que l'organisation du Hadj relevait de ses prérogatives et des agences de tourisms autorisées et ce, à travers le visa du Hadj exclusivement, soulignant que "toute promotion du pèlerinage, par le biais de visas ou autres, est contraire aux réglementations en vigueur.”

"Après avoir relevé, dans le cadre du suivi des activités du pèlerinage et de la Omra pour la saison 1445 de l'hégire, la promotion par certaines agences de tourisme et de voyages pour le Hadj, à travers des visas touristiques pour le Royaume d'Arabie saoudite, l'ONPO porte à la connaissance de tous les citoyens et des agences de tourisme et de voyages que l'organisation du pèlerinage relève des prérogatives de l'ONPO et des



agences de tourisme autorisées à l'organisation du Hadj, à travers le visa du Hadj exclusivement", lit-on dans le communiqué. Selon l'ONPO, "toute promotion pour le Hadj, à travers des visas touristiques ou autres, est contraire aux réglementations

en vigueur dans les deux pays et expose les citoyens au risque d'escroquerie par des parties non autorisées, ainsi que les agences de tourisme et de voyage aux sanctions prévues par les lois et les réglementations en vigueur.”

R.N.

LE RAMADHAN ENTAME UN BON DÉBUT

Les prix des fruits et légumes revus à la baisse

Les prix des denrées alimentaires et surtout des fruits et légumes ont enregistré une baisse dès le premier jour du mois sacré. Les premières mesures de faire baisser ces prix confortent le pouvoir d'achat qui pourra souffler durant ce mois.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère de l'Agriculture a établi ainsi une liste de produits comportant des fruits et légumes où la plupart des ces ingrédients ne dépassent pas les 100 DA le kilo. Une exception est faite pour la salade laitue entre 97 et 123 DA le kilo et les haricots verts qui dépassent la barre des 352 DA. Ces deux produits sont pourtant les plus consommés durant le mois du jeûne et il sera probablement question de les faire baisser plus durant les jours qui suivent. Il faut dire que la pomme de terre, la tomate, la carotte, l'oignon et l'ail ont enregistré leurs premières baisses avec un prix moyen entre 70 et 100 DA et cela se réalise pendant que la demande est au summum durant la période de jeûne. Même les prix des choux et choux fleurs qui avaient dépassé il y quelques semaines les prix de 200 DA ont enregistré une forte baisse avec un prix moyen entre 67 et 88 DA selon l'importance de la demande. Côté fruit, c'est le même constat pour les fruits où l'orange qui domine l'offre est cédée à 100 DA et parfois à 120 DA alors que



l'année dernière à la même période, son prix avait frôlé les 180 DA. Même cas pour les bananes où le tarif reste plus au moins stable avec 340 DA le kilo alors que des quantités vont se déverser prochainement selon la même source. La pomme locale est certes plus chère que d'habitude avec un prix au détail entre 347 et 553 DA. Dans certaines localités, ces prix sont ramenés à un équilibre pour 200 DA le kilo. Sauf que la précieuse variété et la plus consommée qui est la « Reinette » se fait rare et l'on ne comprend pas si c'est une question de manque de production qui est enregistrée à ce niveau. La dette se distingue durant cette période par un prix plus au moins abordable par rapport aux

précédentes saisons. Le kilo de la variété de Deglet Nour se situe entre 450 et 600 DA mais certains vendeurs consentent parfois des baisses lorsqu'ils ont un excédent. Une autre variété qui issue des oasis de Biskra et El Oued est cédée pour 300 DA, ce qui dénote que les prix oscillent selon la demande et la disponibilité des récoltes qui pour cette année sont abondantes. Il faut rappeler tout de même que les opérateurs économiques ont promis des baisses de 20% de tous les produits durant ce mois. Pour les légumes et fruits, le ministère du Commerce mise sur les récoltes de mars et avril pour les écouler sans intermédiaires sur le marché.

F.A.

ALLOCATION CHÔMAGE

320 000 bénéficiaires orientés vers le monde du travail

PAR ROSA CHAOUI

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a indiqué, hier lundi, que près de 320 000 personnes sur les deux millions de bénéficiaires du dispositif de l'allocation chômage avaient été orientés vers le monde du travail, 30 000 d'entre eux ayant bénéficié d'emplois stables. Invité du Forum de la Radio Algérienne, le ministre a précisé que «près de 320 000 personnes sur les deux millions de bénéficiaires du dispositif de l'allocation chômage ont été orientés vers le monde du travail», ajoutant que «30 000 d'entre eux ont bénéficié d'emplois stables et 117.000 bénéficiaires ont été formés selon les besoins du marché.» S'agissant de l'élargissement de la base des affiliés à la sécurité sociale, M. Bentaleb a fait état d'«une hausse du taux d'employeurs affiliés estimée à plus de 14,1% entre 2021 et 2023, soit 53.847 nouveaux affiliés au cours de

cette période marquée par une récession économique et une crise sanitaire mondiale.»

Ces statistiques «traduisent une reconstitution de la base économique en Algérie, désormais établie sur un système transparent et juste, où les engagements vis-à-vis de la sécurité sociale sont honorés et où il existe une relation de confiance entre les employeurs et les institutions de l'État», a-t-il estimé.

En Algérie, «la protection sociale est consacrée constitutionnellement et occupe une place importante parmi les engagements du président de la République», M. Abdelmadjid Tebboune», a soutenu le ministre.

Et d'ajouter à ce propos que «les statistiques fournies par l'Association internationale de la sécurité sociale confirment que l'Algérie arrive devant en termes de taux de couverture sociale, qui est d'environ 77%.» C'est un «taux honorable par rapport à d'autres pays», a-t-il dit.

«L'engagement de l'Algérie en matière de protection sociale est fondamental», a-t-il affirmé, précisant que tous les risques prévus dans les Accords internationaux de sécurité sociale étaient couverts, outre l'indemnité de chômage-intempéries dont bénéficient les entrepreneurs du secteur de l'Hydraulique et des travaux publics.

S'agissant de la numérisation du secteur, le ministre a affirmé que «la gouvernance exige une gestion numérique», soulignant que son secteur «a mis à la disposition des citoyens plus de 100 services accessibles via le portail électronique.»

Quant à la carte Chifa de deuxième génération, M Bentaleb a fait savoir que «plus de 30 millions de personnes bénéficient de cette carte intelligente, qui stocke plus de 40 prescriptions médicales et plus de 400 médicaments pour les assurés», la qualifiant «d'acquis important pour les citoyens».

R.C

ACTIVITÉ MINISTÉRIELLE

Aoun prend part, mercredi à Berlin, au forum annuel de l'Association fédérale des PME

«Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun prendra part, mercredi à Berlin (Allemagne), au forum annuel de l'Association fédérale allemande des Petites et moyennes entreprises (BVMW)», indique mardi un communiqué du ministère.

Placé sous le thème «Une journée d'avenir pour les Petites et moyennes entreprises, ce forum annuel permettra de débattre de divers sujets cruciaux liés aux petites et moyennes entreprises, à la numérisation, à la transition énergétique, à l'emploi, à la mobilité, ainsi que la communication», précise le communiqué.

«La rencontre verra la participation de nombreuses personnalités du monde de l'Industrie et de l'Économie d'Allemagne et d'autres pays, dont le Premier ministre de Malaisie, la Première ministre du Royaume de Thaïlande et plusieurs ministres, dont six (6) membres du Gouvernement allemand», ajoute la même source.

Ce forum annuel sera organisé par l'Association fédérale allemande des PME (BVMW), le plus grand regroupement de PME en Allemagne, qui compte près de 55.000 membres et vise à renforcer la compétitivité de la moyenne entreprise et à garantir leur pérennité.

TRANSPORT DE GNL

Accostage et amarrage réussis du méthanier «Ougarta» à Skikda

Le groupe Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, la réussite de l'opération d'accostage et d'amarrage du premier gros méthanier, baptisé «Ougarta», au niveau du nouveau terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) «IM3» à Skikda.

«Cette opération a été menée avec succès le 9 mars 2024. Il s'agit de tests de haut niveau pour s'assurer de la capacité de l'enceinte portuaire à accueillir, avec efficacité et sécurité, les navires, après l'extension du port pétrolier de Skikda», a précisé la même source.

Sonatrach a souligné que cette réalisation reflète son souci «d'accroître les capacités de chargement et de transport au niveau du port de Skikda», ajoutant que grâce à ce projet, «la zone industrielle de Skikda disposera d'une infrastructure portuaire maritime à même de conforter sa place en tant qu'un des principaux ports en Algérie.»

«Construit en 2017, le navire «Ougarta», ce méthanier battant pavillon algérien, appartient à Hyproc Shipping (une filiale de Sonatrach), d'une longueur totale de 291 mètres et d'une largeur de 46 mètres», note le communiqué.

R.N.



RAMADAN ET SANTE

6 conseils pour jeûner sans danger pour la santé



**Sadaqa,
la richesse
du cœur**





Ramadan : 6 conseils pour jeûner sans danger pour la santé

Les personnes qui observent le jeûne doivent suivre quelques recommandations pour n'encourir aucun risque pour leur santé.

Avant toute chose, il est indispensable de s'hydrater et de bien s'alimenter au cours de la période de rupture du jeûne. Top santé vous donne 6 conseils pour passer un bon Ramadhan.

L'importance de bien s'hydrater. L'hydratation doit être le mot d'ordre de cette période de Ramadhan. Dès la rupture du jeûne, les usagers doivent boire en grande quantité. Personne ne doit également oublier de s'hydrater juste avant la reprise du jeûne.

Une alimentation saine. Il vaut mieux privilégier une alimentation saine lors de la rupture du jeûne et



ne pas se jeter sur les pâtisseries et sucreries qui, même en grandes quantités, ne combleront pas la faim et perturberont l'organisme.

La rupture du jeûne ne doit pas être synonyme de repas trop copieux

Non seulement un repas abondant perturberait l'organisme, mais en plus cela pourrait favoriser les troubles du sommeil.

Avant de repartir pour une journée de jeûne, il est recommandé de consommer des fruits pour l'apport

en vitamines et surtout des sucres lents tels que de la semoule et des céréales pour tenir tout au long de la journée. A ce titre, il est important de bien manger avant le lever du soleil.

Le bon rythme à suivre
Même si le jeûne s'étend du lever au coucher du soleil, les usagers doivent essayer de faire trois repas au cours de la journée : le premier avant le lever du jour, le second à la rupture du jeûne et le troisième quelques heures (compter 2 ou 3 heures) après.

Si cela est possible, une sieste peut s'imposer en début d'après-midi. La période estivale invite même davantage les usagers à s'initier à cette pratique afin de leur permettre de reprendre des forces pour le reste de la journée.



CARNET DE RECETTES

Harira



Ingrédients

Un oignon
1 piment
une pincée de sel
une pincée de poivre noir
une pincée de carvi
2 cuillères à soupe d'huile
½ cuillère à soupe de safran
2 cuillères à soupe de vinaigre
1 cuillère à soupe de concentré de tomate
1 cuillère à soupe d'origan
3 cuillères à soupe de farine ou du levain préparé la veille
200 grs de farine
¼ de cuillère de levure de bière
2 cuillères à soupe de vinaigre
1 pincée de sel
1 verre d'eau
Une carotte une tomate
une courgette
une botte de coriandre.

Préparation

Faire revenir l'oignon et la tomate concentrée dans l'huile avec toutes les épices à feu doux pendant 5 minutes, rajouter tous les légumes et recouvrir d'eau, laisser cuire à petit feu. Retirer les légumes et les passer à la moulinette puis rajouter à la purée de légumes le levain après avoir délayé délicatement ce dernier dans un bol d'eau froide pour éviter la formation de grumeaux rajouter coriandre et carvi et faire bouillir 5 minutes. Servir avec du citron.

Courgettes rondes farcies au thon



Ingrédients

2 courgettes rondes
1 boîte de thon de 150 g
du blé (environ la moitié d'un verre à moutarde)
1 tomate
1/2 oignon
1 cuillère à soupe d'huile d'olive
10 cl de crème fraîche liquide
Persil
Sel, poivre

Préparation

Dans une casserole d'eau bouillante, plonger les courgettes 15 minutes pour les faire blanchir après avoir coupé les chapeaux et vidé l'intérieur. Préchauffer le four à thermostat 7 (200°C). Faire cuire le blé selon les indications du paquet. Faire revenir l'oignon avec la tomate coupée en dés dans une poêle avec de l'huile d'olive. Mélanger le thon, la crème, le sel, le poivre, le persil. Laisser sur le feu 5 minutes. Faire reposer les courgettes à l'envers sur du papier absorbant 5 minutes. Les retourner et les remplir de la préparation. Passer au four 10 minutes pour faire gärtiner avec un peu de gruyère sur le dessus.

Beignets au sucre

Ingrédients :

20 g de levure de bière,
500 g de farine,
sucre en poudre,
1 paquet de sucre vanillé,
Eau de fleur d'oranger,
Sel,
Eau

Préparation :

Délayer la levure de bière dans 1/4 de litre d'eau tiède. Ajouter une pincée de sel, 2 cuillères à soupe de sucre en poudre, 2 cuillères à soupe de fleur d'oranger et le paquet de sucre vanillé. Remuer le tout et ajouter peu à peu la farine en soulevant afin de l'y incorporer. Si la pâte vous semble un peu compacte, ajouter un peu d'eau afin de la rendre onctueuse. La mettre au chaud 3/4 d'heure, 1 heure afin qu'elle double de volume. Puis la prendre, travailler au maximum cette pâte afin qu'elle diminue de volume. Plus vous la travaillerez, plus les beignets seront légers. Faire chauffer très fort l'huile. Prendre une petite boule de pâte (taille d'un oeuf), faire un trou au milieu et jeter l'anneau ainsi fait dans l'huile bouillante. Dorer des 2 côtés, égoutter et encore chauds les rouler dans le sucre en poudre. Servir chauds ou froids.



Glace de fraises



Ingrédients :

250g de Fraises
410g de Lait concentré sucré
3 blancs d'œufs
50g de Sucre en poudre

Préparation

Laver et égoutter les fraises, les équeuter et les mixer. Faire cuire dans un poêlon le sucre avec un peu d'eau en remuant avec une cuillère en bois et porter à ébullition et laisser cuire jusqu'à ce que le sirop forme une boule molle. Monter les blancs d'œufs très fermes. Verser le sucre cuit en filet sur les blancs en fouettant énergiquement. Batta jusqu'à complet refroidissement. Mélanger dans un saladier le lait concentré avec les fraises mixés ensuite verser les blancs en neige et incorporer délicatement. Verser la préparation dans la sorbetière et laisser prendre en glace. Quand la glace a pris, mettre-la dans un moule et placer au congélateur. Servir la glace de fraises en boules dans des coupelles.

Brick au thon



Ingrédients

Pour la farce :
5 oeufs durs
300 g de thon au naturel (2 petites boîtes)
1 gros oignon
1 petite gousse d'ail
1,5 cuillères à soupe d'huile d'olive
50 g de persil haché grossièrement
Quelques brins de ciboulette
4 feuilles de brick
50 g de beurre ramolli

Préparation

Mettre les oeufs durs dans un saladier. Les écraser jusqu'à obtenir un mélange plus ou moins homogène. Dans un premier temps, ajouter l'oignon haché grossièrement et l'ail haché finement, puis le thon émietté finement. Ajouter le persil et la ciboulette. Saler, poivrer et réserver. Disposer une feuille de brick sur le plan de travail et l'imbibber légèrement de beurre ramolli des deux côtés. Disposer au centre de la feuille une grosse poignée de la farce, de façon rectangulaire. Rabattre la partie supérieure de la brick, ainsi que la partie inférieure en dessous de la brick et fermer les deux côtés. Répéter cette action pour chaque feuille, jusqu'à épuisement de la farce. Faire cuire à feu très doux, dans un poêle imbibée de beurre, 10 minutes environ chaque côté.

Velouté froid de betteraves

Ingrédients :

2 belles betteraves
1 gousse d'ail
1 cuillère à café d'huile d'olive
2 yaourts bulgare (ou Fjord)
1 quart de concombre
sel, poivre
Concombre (un peu, pour décorer)
Persil plat (pour décorer)

Préparation :

Faire cuire les betteraves (à la cocotte minute, c'est plus rapide). Quand elles sont froides, les mixer avec les yaourts, huile d'olive, concombre, ail, sel, poivre. Répartir sur les assiettes. Décorer de fins bâtonnets de concombres et de persil plat.



PETITS MAUX DE RAMADAN

Les troubles du sommeil



Hé oui, qui dit Ramadhan, dit réveil en plein sommeil pour le shour, et ce même en plein milieu de la nuit. Comment faire pour ne pas perturber son cycle du sommeil sans pour autant zapper cette étape essentielle pour ne pas avoir trop faim dans la journée... c'est bien simple, il vous suffit soit de manger avant de vous coucher, soit d'étaler les prises alimentaires durant toute la période autorisée. Si vous optez pour la première option, mieux vaut ne pas manger trop avant de dormir, mais privilégiez des plats légers mais dont vous aurez profité. Si vous optez pour étaler vos encas, laissez au moins deux heures entre chaque prise. Avant de vous coucher, favoriser les activités relaxantes comme bouquiner ou boire une tisane. Et mettez-vous au lit uniquement si vous ressentez l'envie de dormir. Le temps que vous passer dans votre lit est du temps de repos, et sachez repérer les signes de fatigue (bâillement, yeux qui piquent...). Autre conseil pour ne plus subir vos troubles du sommeil et vous réveillez du mauvais pied : supprimez toute source lumineuse de votre chambre, exit donc le téléphone portable et la télé. Aussi, évitez les aliments excitants avant d'aller vous coucher comme le café, le thé ou les sodas, entre autres. Les troubles du sommeil n'influent pas négativement que nos nuits, mais la journée entière. Cela peut nuire à votre travail, votre humeur et votre moral. Alors pour passer des journées ramadhaneques en toute gaieté, prenez soin de votre sommeil, il vous le rendra !

ANTI-GASPILLAGE

Eviter de jeter grâce à des astuces simples

On se demande souvent quoi faire avec les fonds de sauce tomate, les fonds de bouteille à la fin d'une soirée entre amis, ou encore de la fin d'un bouquet aromatique dont on a utilisé que quelques feuilles. C'est le moment d'être malin, faites-en la base de vos futurs grands plats, grâce à nos conseils ingénieux.

Sauvons le fond de bocal de sauce tomate de la poubelle !

Nous avons tous un fond de sauce tomate qui gît dans la porte de notre frigo. Je vous propose une solution simple pour ne pas gâcher. Prenez un sac congélation, placez-y le reste de la sauce, ôtez l'air restant dans le sac et créez des démarcations en appuyant vos doigts sur l'extérieur du sachet (afin de délimiter des rectangles de portion distincts). Placez-le tout au congélateur, vous obtenez des petites doses toujours utiles pour vos sauces.

Les fonds de bouteille transformés en fond de sauce

Ça fait toujours un peu mal de jeter le reste d'une bonne bouteille au fond de l'évier après un repas convivial entre amis ou en famille. Pour éviter ça, prenez un bac à glaçons, videz les fonds de bouteille dedans et placez le bac au congélateur. Ces petits cubes de sauce seront parfaits pour vos sauces bourguignonnes par exemple.

Créer des cubes d'herbes aromatiques

Conservez les herbes au frigo plutôt que dans un placard ou mettez-les dans un bac à glaçons, avec un peu d'huile, avant de les placer au congélateur. Vous pouvez aussi tout simplement les stocker au congélateur dans des sacs ou des petites boîtes après les avoir ciselées. Vous pourrez ainsi avoir des herbes fraîches à tout moment de l'année !

Oignon, pomme et pomme de terre : le trio infernal !

Ces trois aliments que sont la pomme, l'oignon et la pomme de terre ne font pas bon ménage avec vos autres fruits et légumes, mais aussi entre eux. Ils dégagent un gaz qui oxyde les autres végétaux et les fait mûrir plus rapidement. Je vous conseille donc de les conserver isolés les uns des autres.

De la salade toujours fraîche dans son frigo

Si vous achetez de la salade au marché, et tout particulièrement si elle est biologique, vous savez qu'elle peut s'abîmer facilement. Pour la garder plus longtemps, nettoyez-la et essorez-la avant de la placer dans le réfrigérateur, entourée d'un torchon propre et humide. Vous pouvez aussi la placer lavée dans un bocal en verre au frigo.

Sadaqa, la richesse du cœur

La sadaqa : dans le Coran, le terme apparaît très fréquemment au pluriel sadaqat : signifiant œuvres généreuses.

En effet, l'Islam recommande aux musulmans d'agir en permanence en faisant le bien non seulement par le don de soi mais aussi par le don de leurs biens.

1 - Generosite

Etre disposé à donner avec largesse est une qualité qui nécessite une attention certaine aux désespoirs des autres ainsi qu'un intérêt modéré pour les biens de ce bas monde. "L'homme généreux est proche de Dieu, proche des gens, proche du Paradis, éloigné de l'Enfer. Et l'avare est éloigné de Dieu, éloigné des gens, éloigné du Paradis, proche de l'Enfer. D'ailleurs, un homme ignorant mais généreux est plus agréable à Dieu, (qu'Il soit Exalté) qu'un dévot avare". (Tirmidhi)

2 - Sincerite

Le musulman doit constamment surveiller ses intentions et les conserver dans un état pur. Tous les engagements qu'il prend ne seront acceptés par Dieu Glorifié soit-Il que si leur mobile principale est de Lui plaire. "... Ce que vous avez dépensé en aumônes est à votre avantage. Ne donnez que poussés par le désir de la Face de Dieu". (2:272). L'aumône doit être volontaire et sincère sachant que son étymologie exprime la droiture, la vérité, la sincérité. Le Prophète (qsssl) a dit : "Allah ne vous regarde pas par votre visage ou par vos richesses, mais Il vous regarde par la sincérité de votre cœur et la nature de vos actes". (Muslim)

3 - Epreuve

Richesse et pauvreté sont des épreuves de ce bas monde, le prophète (qsssl) invoquait Dieu Exalté dit : "O Dieu, je cherche Ta protection contre le mal lié au problème de la richesse et contre le mal lié au problème de la pauvreté". (Al-Bukhârî et Muslim) L'individu est de par nature avare. Dieu Glorifié dit : "Si vous étiez maîtres des trésors de la Miséricorde de mon Seigneur, vous les conserveriez de peur de les dépenser, l'homme est très avare". (17:100) La sadaqa exige un effort de détachement sur ses biens matériels, un travail sur soi est nécessaire afin que les biens soient plus dans les mains que dans le cœur.

4 - "...Depense et je depense-rai pour toi"

L'homme est incapable de subsister par lui-même, il est foncièrement pauvre, totalement dépendant de sa source divine. Tout ce que nous possédons nous vient de Dieu Exalté soit-Il. Il est Celui qui donne, Celui qui enlève, Celui qui augmente et Celui qui diminue les bienfaits "O hommes, vous êtes les indigents à l'égard de Dieu alors qu'Il se suffit,



Lui, Le Loué". (35:15) Notre reconnaissance passe donc par le remerciement mais aussi par le partage. "Ils croient au Mystère [ghayb], accomplissent la prière, font dépendent sur Notre attribution". (2:3) Le prophète (qsssl) a dit dans un hadith qodsi : "Dieu Très Haut et Béni m'a dit : "Oh ! Fils d'Adam, dépense et je dépense-rai pour toi." Puis Il ajouta : La main de Dieu est pleine et aucune dépense durerait-elle nuit et jour ne saurait l'épuiser. Depuis qu'Il a créé les cieux et la terre, toutes ces dépenses n'ont pas épuisé ce qu'Il a dans sa main. Son Trône est sur l'eau. Il tient la balance dans sa main et Il fait élever et abaisser". (Al Bukhari)

5 - "Toute bonne action est une aumone"

Une sadaqa peut être d'ordre matériel, comportemental, spirituel. Le prophète (qsssl) a dit : "Le fait de sourire à ton frère est une sadaqa, d'ordonner le bien, d'empêcher le mal, de guider quelqu'un sur une terre où il se trouve égaré, d'enlever tout ce qui peut faire du mal aux passants sur une route...". (Bukhari) Celui qui ne possède rien matériellement n'est donc pas lésé puisqu'il peut donner le meilleur de lui-même.

6 - Les bienfaits de la sadaqa

L'excès de générosité, elle est la cause même de la croissance de vos biens. Le Prophète (qsssl) a dit : "Aucun jour ne se lève sur les serviteurs de Dieu sans que deux anges ne descendent (du ciel). Le premier dit : "Grand Dieu ! Accorde une compensation à celui qui dépense", tandis que l'autre dit : "Grand Dieu ! Inflige une perte à celui qui refuse de dépenser". (Bukhari) Purifie La Sadaqa est un moyen d'expiation des péchés et des fautes. Dieu Exalté dit : "... Elles effacent en partie vos mauvaises actions. Dieu est bien informé de ce que vous faites". (2:271) Eloigne du malheur Le Prophète (qsssl) a dit : "La sadaqa écarte le malheur ; elle

est le plus efficace des remèdes; elle repousse le Décret [Divin] après son arrêt, et rien ne chasse les maux comme la supplication (du'a) et la sadaqa". Guérit Le Prophète (qsssl) dit : "Soignez vos malades par la sadaqa".

7 - Allah n'agrée que ce qui est bon

Dieu n'accepte de son serviteur qu'une aumône licitement acquise. Le Prophète (qsssl) a dit : "Il ne faut pas qu'un serviteur acquière un bien illégitime, fasse dessus des dons de charité et que ces dons soient agréés...Allah, le Très Haut, n'efface pas la mauvaise action par la mauvaise action, mais efface la mauvaise action par la bonne action ; la turpitude n'efface pas la turpitude". (Ahmad)

8 - Qualités d'une sadaqa

La meilleure aumône est celle qui est faite discrètement. Allah Louange à Lui dit : "Si vous laissez voir les aumônes en les donnant, c'est bien, et si vous les cachez pour donner aux pauvres, c'est encore mieux pour vous...". (2:271) Parmi les sept personnes qui seront couvertes par l'ombre d'Allah le jour où il n'y aura d'autres ombres que celle de Dieu Exalté, il y a l'homme qui fait une aumône dans une discrétion telle que sa main gauche ignore l'acte de sa main droite. L'aumône la plus pure est celle qui est désintéressée, puisqu'elle est donnée sans attendre rien en retour, elle est donnée au Nom de Dieu, pour Dieu. "C'est pour le visage d'Allah que nous vous nourrissons: nous ne voulons de vous ni récompense ni gratitude". (76:9) "Vous n'atteindrez la (vraie) piété que si vous faites largesse de ce que vous chérissez. Tout ce dont vous faites largesse, Allah le sait certainement bien". (3:2) "O les croyants! N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme celui qui dépense son bien par ostentation devant les gens sans croire

en Allah et au Jour dernier...". (2:264) A la meilleure des sadaqa, le Prophète, paix et salut sur lui répondit : "C'est celle que tu effectues alors que tu es en bonne santé, espérant vivre et craignant la pauvreté ; ne tardes pas jusqu'au moment où pris à la gorge, tu diras : ceci est pour untel et cela pour untel". "Quand un homme meurt, toutes ses actions deviennent sans effet à l'exception de trois d'entre elles : une aumône continue (ex-puits dont bénéficient continuellement les humains et les animaux après sa mort), une connaissance utile à la postérité et un fils vertueux invoquant pour lui". (Muslim)

9 - Dédier une sadaqa

Il est permis d'offrir la récompense d'une sadaqa à une personne chère vivante ou décédée. La validité de cet acte nécessite l'intention (niyya) de celui qui l'accomplit. Un homme vint voir le Prophète et lui dit : "Mon père est décédé en laissant des biens mais sans avoir fait de testament ; si je fais l'aumône de sa part, cela effacera-t-il ses péchés ? - Oui", répondit-il. (Muslim). Soyons des êtres animés par la reconnaissance des bienfaits de Dieu Glorifié soit-Il, animé par la compassion des souffrances d'autrui. Le don procure tant de faveurs à son donateur qu'il serait bien dommage de laisser le grand trompeur (satan) semer le doute dans notre détermination à faire des actes de bienfaisance. Le prophète (qsssl) a dit : "L'homme ne fait une quelconque aumône si ce n'est que celle-ci défait les insufflations de 70 démons". (Ahmed). Donnée c'est se détacher des biens de ce monde, c'est offrir la richesse du cœur. Dieu Exalté dit : "Craignez Allah, donc autant que vous pouvez, écoutez, obéissez et faites largesse. Ce sera un bien pour vous. Et quiconque a été protégé contre sa propre avidité... ceux-là sont ceux qui réussissent". (64:16)

EXTENSION ET AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES « SABLETTES »

Le wali d'Alger inspecte le projet

Le wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabhi, a effectué lundi une visite d'inspection au projet d'extension et d'aménagement de la Promenade des « Sablettes », où il a insisté sur la nécessité de le réceptionner avant la saison estivale, indique un communiqué des services de la wilaya.



« **M**. Rabhi a effectué une visite d'inspection au cours de laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du projet d'extension et d'aménagement de la promenade des Sablettes et donné des instructions pour que le projet soit livré avant la saison estivale », précise la même source.

A cet égard, le wali a appelé à « accélérer la cadence des travaux restants, et à diligenter l'éclairage des nouveaux espaces et lieux, ainsi que l'installation des kiosques qui offriront divers services aux visiteurs ». Il a, en outre, appelé à « l'intégration d'espaces verts et au lancement

d'opérations de reboisement, avec la mise en place d'équipes permanentes à compter de mardi, outre la réhabilitation des espaces verts ayant récemment subi une dégradation en raison des intempéries que la capitale a connues. » Il a également instruit d'accélérer le rythme des travaux des projets de divertissement et de loisirs sur une longueur de 4,5 km en bord de mer, ce qui fera de ce parc une destination touristique de choix. Le wali d'Alger a également effectué une « visite d'inspection au nouveau siège de la daïra de Dar El Beïda dans la commune de Bab Ezzouar », où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux et a donné

des instructions pour réduire les délais de réalisation du projet, en vue de sa livraison au cours du deuxième trimestre de l'année en cours, » ajoute la même source.

Afin de combler « le retard enregistré dans les travaux de réalisation de cet équipement public » le wali de la capitale a insisté sur la nécessité de travailler selon le système de rotation 3x8, 7 jours sur 7. Il a également appelé à la réalisation d'une étude pour la construction d'une entrée à partir de la route nationale n° 5 afin de faciliter l'accès des citoyens au site, conclut le communiqué.

AÏN TEMOUCHENT

Projet de modernisation de la station thermale de Hammam Bouhadjar

La station thermale de Hammam Bouhadjar (Aïn Temouchent) a bénéficié d'un projet d'aménagement et de modernisation, a indiqué, lundi à Aïn Temouchent, le Directeur général de l'Entreprise de gestion touristique de Tlemcen (EGTT), Abdelkader Zidi.

Lors de la présentation du projet aux autorités de wilaya d'Aïn Temouchent, M. Zidi a souligné que le projet d'aménagement et de modernisation de la station thermale de Hammam Bouhadjar, qui s'étend sur une superficie de 19 hectares, « intervient dans le cadre du programme que s'attèle à concrétiser le Groupe d'hôtellerie, de tourisme et des stations thermales pour développer et moderniser des stations thermales au niveau national ».

Le projet d'aménagement et de modernisation de la station thermale de Hammam Bouhadjar, dont la date d'édification remonte à l'année 1974, a été doté d'une enveloppe financière dépassant les 300 millions de dinars, tandis que des délais n'excédant pas 6 mois ont été fixés pour achever les travaux pour chaque action enregistrée au sein du même projet, puisqu'il est prévu le lancement de la mise en œuvre des premiers quotas au cours du mois de Ramadhan en cours, selon le Directeur général de l'EGTT de Tlemcen, supervisant le suivi de l'opération.

Les travaux portent également sur l'aménagement et la modernisation de Hammam Hamdha et Sidi Saïd, relevant de cette station thermale, en veillant à l'utilisation des matériaux de construction de qualité et des équipements modernes entre structures d'hébergement et de restauration, a souligné le bureau d'études.

ORAN

Prorogation des horaires de travail des différentes lignes de transport en commun

La direction de la wilaya d'Oran du Transport a élaboré, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, un programme spécial ayant donné lieu à la prorogation des horaires de travail du transport en commun, a-t-on appris, lundi de cette instance.

Le nouveau programme, destiné à faciliter la mobilité des citoyens durant ce mois « a été mis en application à partir de lundi, premier jour de Ramadhan », a précisé la même source.

La Société du tramway d'Oran (Setram) a ainsi procédé à la prorogation des horaires des rotations des

rames du tramway, sachant que l'horaire de départ de la première rame est désormais fixé à 07 heures à partir des terminus de Sidi Maarouf et Es-Senia, alors que l'horaire du dernier service est fixé, à partir des deux points de départ et d'arrivée à 11h55 et 01 heure, a fait savoir la même source. Concernant le téléphérique, l'activité débutera à partir de 08 heures jusqu'à 17h45, durant les jours de semaine, alors que le vendredi l'horaire de travail de ce mode de transport est fixé de 14h30 jusqu'à 17h45, la matinée étant consacrée aux opérations d'entretien, sachant

que l'entame de l'activité pour la journée de samedi, se fera à partir de 9H pour se terminer à 17h 45, indique la direction du Transport. Elle a fait savoir dans ce même contexte que le téléphérique ne peut être opérationnel en nocturne, du fait de la faiblesse de l'éclairage des pylônes jalonnant son itinéraire, d'une part, et de la faible disponibilité de l'énergie électrique fournie par la batterie, utilisée dans les seules situations d'urgence. S'agissant du transport ferroviaire, le programme a également donné lieu, à l'occasion de ce mois, à un réajustement des plages horaires marqué par

la programmation de trois voyages en aller-retour entre Oran et Alger, outre les destinations reliant la capitale de l'Ouest à plusieurs villes et chefs-lieux wilaya de la région, à l'instar de Relizane, Chlef, Bechar, Tlemcen, Maghnia, Aïn Temouchent, Beni Saf, entre autres.

Les lignes de transport interurbain, notamment la plus sollicitée par les usagers du transport public, Oran-Oued Tlelalt, a également été ciblée par ses nouveaux réajustements, ayant porté sur la programmation de dessertes nocturnes entre ce chef-lieu de daïra et Oran-ville.

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEUR :

307 Assiettes foncières proposées

L'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), a proposé 307 assiettes foncières relevant du domaine de l'Etat destinées à la réalisation de projets d'investissement via sa plateforme numérique de l'Investisseur, et ce, depuis le lancement de cette dernière le 8 février, a indiqué lundi un communiqué de l'AAPI.

Depuis l'ouverture de la plateforme numérique de l'Investisseur, étant le moyen exclusif qui permet de traiter les demandes des personnes souhaitant bénéficier d'un foncier économique pour la réalisation d'un projet d'investissement, 307 assiettes foncières ont, jusqu'à présent, été publiées avec une superficie totale estimée à 176 hectares répartis à travers 28 wilayas, précise le communiqué.

L'opération de publication des assiettes foncières disponibles se poursuit pour inclure les autres wilayas, compte tenu que l'AAPI, à laquelle la gestion de cette plateforme numérique a été confiée, procède à son actualisation de manière périodique et continue.

« L'AAPI s'attèle à doubler le nombre d'assiettes foncières publiées dans les prochaines tranches qui seront directement publiées après parachèvement de la période d'étude de 15 jours », et ce, en application des dispositions de la loi n° 23-17 du 15 novembre 2023 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, note le communiqué.



Jusqu'à dimanche (13h00), 1.266 demandes confirmées ont été enregistrées, tandis que 2.839 autres sont en cours de confirmation finale par les porteurs de projets qui statueront sur leurs choix de manière définitive. Dans ce contexte, l'AAPI a souligné l'expiration de la durée légale d'un mois pour la publication des offres foncières en ce qui concerne la première tranche, lancée le 8 février 2024, regroupant 17 wilayas, sachant que l'Agence a entamé l'étude des demandes pour procéder, par la suite, à l'élaboration des décisions préliminaires d'octroi qui deviendront définitives une fois les délais légaux des recours expirés. La première tranche, dont la période d'offre légale a expiré, comprend 168 assiettes foncières avec 792 demandes confirmées.

Afin d'adapter l'offre immobilière à

la demande et de répondre aux aspirations des investisseurs et des porteurs de projets en termes de superficies proposées, de site géographique et d'affectation des fonciers en fonction de la nature des activités « l'AAPI a lancé un appel à manifestation d'intérêt via un formulaire accessible sur son site web aapi.dz. » Ce formulaire comporte plusieurs indicateurs tels que la nature de l'activité, la superficie souhaitée, les choix du site, le nombre d'emplois prévus, le montant de l'investissement, la composante du financement et la surface nécessaire pour la réalisation de l'investissement.

« Un espace a également été consacré à la présentation du projet et de ses impacts prévus sur l'économie nationale », ajoute la même source. Dans le but de remédier à certaines lacunes enregistrées dont la satura-

tion de certaines activités contenues dans les plans de lotissement précédemment établis, et qui ne répondent plus ni aux besoins de l'économie nationale ni aux aspirations des porteurs de projets, l'Agence a adopté une approche participative avec l'ensemble des parties prenantes, à savoir les walis, les secteurs ministériels concernés, ainsi que les investisseurs et les porteurs de projets, visant à élaborer un cadre référentiel pour les secteurs d'activité prioritaires pour l'économie nationale, conformément aux objectifs définis par la loi sur l'investissement.

La priorité sera accordée aux projets de production de marchandises et de services alternatifs aux importations, outre les projets de production d'intrants, et ceux proposant des solutions innovantes.

LE MINISTRE DU COMMERCE EN TOURNÉE À ALGER :

Zitouni insiste sur la stabilisation des prix

Le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Tayeb Zitouni a rappelé, lundi à Alger, lors d'une tournée dans les marchés de proximité de la capitale (Safex, Bab Ezzouar, Place des Martyrs, et Saïd Hamdine), la disponibilité en quantités suffisantes des différents produits agricoles ainsi que des viandes blanches.

Ainsi, le poulet sera cédé au prix de 390 Da le kilo dans 500 marchés de proximité à l'échelle nationale. Dans ce sillage, le ministre a rappelé l'opération de déstockage de quantités suffisantes de poulet durant le mois de ramadhan afin d'en stabili-

ser le prix et faire face la spéculation. Le ministre rappelle que ces mesures viennent en application des instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au gouvernement à l'effet de poursuivre la lutte contre la spéculation illicite tout au long de l'année, afin de préserver la stabilité des prix, protéger le pouvoir d'achat du citoyen et mettre un terme aux pratiques commerciales illicites.

Dans ce cadre, Zitouni a estimé que ces instructions permettront d'éradiquer les pratiques illicites enregistrées sur le marché national. Et d'ajouter que ces mesures s'inscri-



vent en droit ligne des profondes réformes qui réglementent la vie économique en général et les relations commerciales en particulier,

en vue de protéger le citoyen des différents dépassements et pratiques qui nuisent à son pouvoir d'achat.

PALESTINE

La présidence palestinienne met en garde contre toute attaque sioniste contre Rafah durant le Ramadhan

Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, a mis en garde contre toute attaque de l'armée sioniste contre la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, durant le mois sacré de Ramadhan.



« Nous mettons en garde contre la gravité des déclarations du dénommé Netanyahu, dans lesquelles il a confirmé ses préparatifs continus en vue de l'agression contre la ville, qui abrite plus de 1,8 million de Palestiniens, dont la plupart ont été déplacés de force de leurs maisons détruites par les forces d'occupation sioniste dans le nord de l'enclave palestinienne », a-t-il indiqué dans une déclaration,

reprise lundi par l'agence de presse Wafa. Il a souligné que « ces déclarations révèlent les véritables intentions de l'occupation sioniste de commettre davantage de crimes de guerre et de génocide contre le peuple palestinien

et de poursuivre ses tentatives de le déplacer de ses terres et de sa patrie, parallèlement à l'imposition de restrictions à l'entrée de la mosquée Al-Aqsa, notamment pendant le mois de Ramadan, ce qui accroît les incendies

dans la région ».

« Les autorités d'occupation sionistes doivent mettre un terme à leur agression contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est et ses lieux saints,

qui ne garantira ni la sécurité, ni la stabilité à personne », a-t-il ajouté, rappelant que « les revendications des autorités palestiniennes sont la fin de l'agression sioniste et l'interdiction de tenter de déplacer les Palestiniens ».

GUERRE ISRAËL-HAMAS :

Accord Japon-OMS pour aider les hôpitaux égyptiens

Le Japon a signé un accord avec l'Organisation mondiale de la santé pour fournir 8 millions de dollars aux hôpitaux égyptiens qui soignent les blessés palestiniens.

Dimanche, l'ambassadeur du Japon au Caire, Oka Hiroshi, a annoncé l'aide du pays en vue d'aider les personnes touchées à Gaza : "C'est un grand plaisir pour moi de signer au nom du gouvernement du Japon les

notes détaillées avec l'OMS pour fournir aux hôpitaux égyptiens des équipements médicaux d'urgence et des fournitures d'une valeur d'environ 8 millions de dollars US pour soutenir les efforts cruciaux déployés par le gouvernement égyptien, les hôpitaux et le peuple pour sauver la vie de nombreux Palestiniens évacués de Gaza.", a déclaré l'ambassadeur du Japon en Égypte.

La ministre égyptienne de la coopération internationale, Rania Al-Mashat, a salué l'action du gouvernement japonais.

Hanan Balkhy, directrice régionale de l'OMS pour la Méditerranée orientale, qui a assisté à la cérémonie de signature, a déclaré que les efforts de l'OMS pour sauver des vies sont entravés par les restrictions d'accès.

LIBYE :

Entente pour former un nouveau gouvernement unifié

Trois dirigeants libyens se sont rencontrés au Caire à l'invitation du chef de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit.

Les présidents de la Chambre des représentants de l'Est de la Libye, du Haut Conseil d'Etat basé à Tripoli et du Conseil Présidentiel du pays, sont tombés d'accord sur la « nécessité » de former un nouveau gouvernement unifié qui superviserait les élections

en Libye. Ahmed Aboul Gheit, secrétaire général de la Ligue arabe affirme que les présidents des institutions étatiques libyennes ont également convenu de former un comité technique pour résoudre les questions en suspens. Ils ont également convenu de la nécessité de former un gouvernement d'union dont la mission sera d'encadrer le processus électoral, d'offrir les services néces-

saires aux citoyens et d'unifier les positions souveraines.

En proie à des troubles depuis l'éviction de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est régie par deux autorités. D'une part par le gouvernement d'entente nationale basé à Tripoli, et d'autre part le gouvernement basé à Benghazi, sous l'autorité du commandant militaire Khalifa Haftar.

Le Nigéria avertit qu'il risque d'y avoir plus d'enlèvements

Le gouvernement nigérian a identifié des écoles comme étant vulnérables aux attaques, dans au moins 14 États et dans la capitale, Abuja.

Des mesures de sécurité renforcées devraient être appliquées très vite dans les écoles concernées, elles interviennent dans un contexte de recrudescence des enlèvements au Nigeria. Pas moins de 465 élèves, enseignants et membres de famille qui ont été enlevés au cours la semaine dernière sont toujours détenus par leurs ravisseurs.

Hajia Halima Iliya, coordinatrice de l'organisme public Financing Safe Schools in Nigeria, a indiqué que le ministère fédéral de l'éducation et le Conseil national de sécurité et de développement, avaient organisé des formations pour le personnel des écoles, ajoutant que la police nigériane avait préparé tous les officiers de police divisionnaires à travers le pays, à intervenir pour sécuriser les écoles.

Cette agence avait été créée après l'enlèvement en 2014 de centaines de filles à Chibok, dans l'État de Borno, au nord-est du pays.

IL EST DE RETOUR À ALGER :

Petkovic prépare le prochain stage des Verts

Après un premier court séjour de quarante-huit heures durant lequel il a signé son contrat avec la FAF et organisé sa première conférence de presse, Vladimir Petkovic est de retour en Algérie.

Le nouveau sélectionneur des Fennecs est arrivé dimanche dans la capitale en compagnie de ses deux assistants, un préparateur physique italien et un entraîneur-adjoint suisse, afin d'entamer de manière officielle son travail à la barre technique des champions d'Afrique 2019. Ainsi, le technicien helvético-bosnien devra s'atteler à préparer le prochain regroupement de l'équipe nationale en prévision du tournoi intercontinental « FIFA Séries 2024 » qu'organise l'Algérie du 14 au 26 mars prochains avec la participation de trois autres nations de différentes confédérations (Bolivie – Conmebol, Afrique du Sud – CAF et Andorre – UEFA). Mais il lui faudra d'abord se réunir avec les membres de son nouveau staff dont la composante intégrale n'a pas encore été rendue publique même si Nabil Neghiz est fortement présenté au poste d'entraîneur-adjoint, afin d'expliquer sa méthode de travail et tracer ensemble les grandes lignes de son projet à la tête des



Verts. Dans la foulée, l'ancien driver de la Suisse annoncera la liste des joueurs concernés par ce premier stage de l'ère Vladimir Petkovic. Cette liste suscite évidemment beaucoup d'attente et de curiosité. D'autant plus que la tendance veut qu'elle marque le début d'un nouveau cycle avec les absences possibles de certains cadres conjuguées à l'arrivée de nouveaux visages à l'instar de Moncef Bekrar, l'attaquant de New York City (Etats-Unis), Anis Hadj Moussa, le jeune ailier droit de Vitesse Arnheim (Pays-Bas) ou encore Rafik Guitane, le milieu offensif d'Estoril (Portugal) qui vient

de changer sa nationalité sportive en optant pour l'Algérie. Ceux-ci étant présentés pour connaître leur première convocation en équipe première dans les tout pro-

chains jours. En tout cas, Petkovic avait clairement affirmé lors de sa première conférence de presse avec les médias algériens que l'unique critère de sélection sera la

compétence et qu'il n'abordera plus le récurrent débat « joueurs émigrés – joueurs locaux », qui n'a que trop duré, compromettant souvent la bonne marche du onze national. Selon le programme arrêté pour cette épreuve nouvellement instaurée par la FIFA et dont le vainqueur touchera la coquette somme de 100 000 dollars US, l'aventure de l'EN version Petkovic débutera officiellement le 22 mars (22h) face à la Bolivie au stade Nelson-Mandela de Baraki avant d'affronter l'Afrique du Sud, le 26 mars (22h), sur le même terrain. Ces deux empoignades devraient permettre au successeur de Djamel Belmadi d'opérer une large revue d'effectif, histoire de se faire une idée précise sur chaque élément et d'arrêter l'équipe avec laquelle il abordera les matches officiels du mois de juin prochain face à la Guinée et l'Ouganda, pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

EN : Saïd Benrahma forfait

L'attaquant de l'Olympique de Lyon, Saïd Benrahma, devra patienter encore avant de retrouver les rangs des Verts. Sorti sur blessure, samedi, à l'occasion du match en déplacement contre Lorient, victoire lyonnaise (0-2), le joueur en question a été victime d'une lésion à la cuisse entraînant, du coup, son indisponibilité pour, selon l'infirmerie de l'OL, « plusieurs semaines ». D'après des médias hexagonaux, l'absence de natif d'Ain-Temouchent ne saurait être inférieure à quatre semaines. Le nouvel entraîneur national, Vladimir Petkovic, ne pourra, donc, compter sur les services du joueur en prévision du tournoi FIFA-Série prévue le mois courant en Algérie et auquel les Verts prendront part.

D'autres joueurs, présents lors de la précédente édition de la coupe d'Afrique des nations en Côte d'Ivoire, ne seront pas également présents au tournoi d'Algérie après la décision du nouveau patron de la barre technique de se passer de leurs services. Il s'agit notamment du milieu de terrain mouloudéen, Youcef Belaïli, et du gardien du Chabab de Belouizdad, Raïs M'Bolhi.

JUDO-RANKING OLYMPIQUE

Belkadi et Dris Messaoud perdent des places, mais toujours qualifiés



Les judokas algériens Belkadi Amina (-63 kg) et Dris Messaoud (-73 kg) ont perdu quelques places au dernier Ranking de qualification olympique en prévision des JO 2024, tout en restant qualifiés pour le rendez-vous parisien.

Les deux athlètes algériens ont perdu l'un comme l'autre quatre places dans ce nouveau classement olympique. Driss occupe la 21e position avec 2406 points tandis que sa compatriote Belkadi est logée

à la 27e place avec 1814 unités.

Une léger recule qui s'explique par le fait que Belkadi et Dris n'aient pas participé aux derniers tournois internationaux, manquant ainsi l'occasion de glaner de points supplémentaires qui leur auraient permis au moins de préserver leur ancien classement.

Etant donné que leurs concurrents ont été plus actifs, en participant notamment aux tournois de Baku et de

Varsovie, ils ont récolté les points nécessaires, qui leur ont permis de passer devant Belkadi et Dris.

Le troisième judoka algérien concerné par une éventuelle qualification olympique est Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg), qui lui n'a perdu que deux places cette semaine, passant de la 40e à la 42e place, avec 960 points. Un total qui malheureusement pour lui ne permet pas encore d'intégrer le quota de qualification continental.

LES TUCHE



21h25

TMC

A Bouzolles, la famille Tuche vit des allocations. Heureux d'être au chômage, Jeff, le père, entraîne l'équipe de football du village. Cathy, la mère, vénère la princesse de Monaco. Un soir, ils apprennent qu'ils ont gagné à la loterie. Désormais millionnaires, ils partent s'installer à Monte-Carlo. Là, ils prennent des chambres dans un hôtel de luxe. Décalés, ils dépensent l'argent sans compter pour essayer de s'intégrer. Découvrez les dernières informations sur la sortie en salles des Tuche 4.

FOOTBALL : LIGUE DES CHAMPIONS



21h09

CANAL+

Battus de justesse (1-0) au match aller, Marcos Llorente et les Madrilènes vont devoir trouver la faille au sein d'une défense milanaise compacte et difficile à manoeuvrer, pour espérer avoir un avenir dans la compétition. Blessé à une cheville lors du premier acte en Lombardie, Antoine Griezmann demeurerait incertain pour le match retour. Poussés par leur public du stade Civitas Metropolitan, Koke et les Colchoneros vont devoir emballer la rencontre pour essayer de déstabiliser les Intéristes, finalistes la saison passée. Lautaro Martinez, Benjamin Pavard et les Nerazzurri vont tenter de profiter des contres pour surprendre l'Atlético.

TOUT LE MONDE MENT 2



21h10

2

Après avoir porté plainte pour agression sexuelle, une jeune femme annonce vouloir présenter l'affaire dans la presse. Le mis en cause n'est autre que Mathieu Lecerf, un comédien plébiscité par le public et multi primé, récemment décoré de la Légion d'honneur. Or, la jeune victime est bientôt retrouvée poignardée dans sa salle de bains... Vincent Verner, consulat du Groupe des affaires sensibles, s'empare bientôt de l'affaire. Après avoir recroisé les éléments, le groupe d'enquêteurs se rend compte que 4 victimes ont déjà porté plainte par le passé, avant de se rétracter.

FOOTBALL : COUPE DE FRANCE



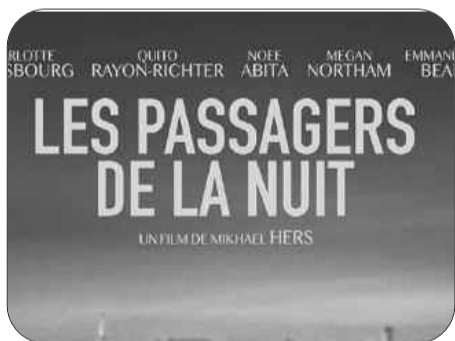
21h10

3

Marco Asensio et les Parisiens sont bien partis pour décrocher le titre en championnat. Les joueurs de Luis Enrique s'avancent ce soir en quart de finale de la coupe de France avec l'idée de réaliser le doublé. Pour cela, les partenaires de Kylian Mbappé doivent prendre le dessus sur une solide formation niçoise qui nourrit également des ambitions dans la compétition. Les Aiglons ne feront pas de complexe au Parc des Princes. Gaëtan Laborde et les Azuréens se sont imposés (3-2) Porte d'Auteuil en championnat le 15 septembre dernier. Ils tenteront de renouveler l'exploit face à un PSG qui doit faire face à un calendrier chargé.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LES PASSAGERS DE LA NUIT



20h55

arte

Le soir du 10 mai 1981, Talulah arrive à Paris, seule munie d'un sac à dos. La même nuit, Elisabeth Davies fête avec ses deux enfants, Judith et Mathias, la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle. Trois ans plus tard, Elisabeth, qui vient d'être quittée par son mari, vit avec Judith et Mathias dans une tour du 13e arrondissement. Tandis que Judith passe plus de temps à militer qu'à préparer son Bac, Mathias, au tempérament littéraire, ne s'intéresse que peu aux autres matières qui lui sont enseignées. Tout est bouleversé quand Talulah fait irruption dans leurs vies.

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05

5

Dans ce magazine, Augustin Trapenard convie chaque semaine des auteurs français et étrangers d'univers différents, débutants ou mondialement connus, primés ou non, qui font l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse. Ils défendent leur dernier ouvrage et racontent leur œuvre. L'occasion de découvrir le regard aiguisé de ces intellectuels sur l'écriture et la complexité du monde. L'émission a pour ambition de donner au plus grand nombre l'envie de lire.

L'AFFAIRE JACOB BARBER



21h10

TF1

En présence d'Andy et Laurie, Joanna Klein interroge Jacob à propos du couteau, de Derek et du matin où il a trouvé le corps de Ben. Ses réponses sont toujours confuses et l'avocate craint que son histoire à trous ne convainque pas le procureur adjoint Logiudice lors du procès, au cours duquel ce dernier ne lui fera aucun cadeau. Andy continue de croire en la culpabilité de Leonard Patz. Il se rend au domicile d'un adolescent, Matt, qui l'a accusé d'agression sexuelle. Le comportement défensif de Matt amène Andy à penser qu'il cache quelque chose. Plus tard, Andy suit Patz jusqu'à son appartement et prend note de son adresse. Jacob apprend à son père que Sarah pense que Derek a tué Ben.

CASTLE



21h05

Chérie 25

Une voyante célèbre pour avoir participé à la résolution d'affaires criminelles est retrouvée assassinée, enfermée dans le canapé-lit de son bureau. Sa fille, qui a découvert le corps, affirme que sa mère n'avait aucun ennemi. En interrogeant deux clientes de la victime, Beckett apprend que, le jour de sa mort, la voyante avait rendez-vous avec un homme inquiétant portant une cicatrice sur le visage.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com
La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:28
Dohr	12:57
Asr	16:20
Maghreb	18:55
Icha	20:18

RAMADHAN:

UNE VARIÉTÉ DE COMÉDIES ET FEUILLETONS DRAMATIQUES AUX GOÛTS DES TÉLÉSPECTATEURS

Des comédies, feuilletons dramatiques et programmes de divertissement, associant des acteurs connus du petit écran, figurent dans la grille des programmes spéciale ramadhan 2024, avec une dynamique artistique ciblée visant à répondre aux différents goûts des téléspectateurs algériens. Feuilletons, comédies, sitcoms ou encore des émissions et programmes de divertissement sont diffusés sur les différentes chaînes de la Télévision algérienne, qui ont élaboré une grille des programmes qui répond aux goûts des spectateurs notamment durant le mois sacré. Les programmes produits par ou pour la télévision publique traduisent les efforts des cinéastes algériens dans but de satisfaire les besoins de la demande, de plus en plus grandissante, en contenus audiovisuels, suivant les attentes des téléspectateurs, d'ailleurs "plus exigeants" ces dernières années, au vu de l'influence des feuilletons dramatiques "concurrents", provenant de pays arabes. La télévision algérienne a programmé la diffusion de deux feuilletons: "Intikam ezzaman" (Vengeance du temps) de Idriss Benchernin, avec la participation d'illustres comédiens dont Khadija Mazini ou encore

Youcef Sehairi, et "Qissat hayate" (Histoire de vie) de Bachir Sellami, avec comme casting Mohamed Frimehdi, Yasmine Ammari et Asmaa Chikh, entre autres. Le téléspectateur aura aussi à découvrir sur la télévision publique "Mayna", une comédie écrite par Lamia Kahli et réalisée par Walid Bouchebah, qui raconte les aventures de personnages drôles. Sur les chaînes de télévision privées, plusieurs productions cinématographiques traitant de sujets de société, comme "Domoua Lewalia" (Samira TV) de Nadjib Oulebsir, devront "rivaliser" avec des œuvres arabes "concurrentes". Par ailleurs, la série "El-Rihane" sera diffusée sur la plateforme arabe "Shahid", mais aussi sur la chaîne Ennahar TV. Réalisée par Mahmoud Kamel sur un scénario de Rafika Boudjedi, cette production associe des comédiens célèbres comme Abbès Rahmani et Djamilia Arras. De son côté, le réalisateur Yahia Mezahem revient également cette saison avec une nouvelle œuvre intitulée "El-Berrani" (Echorouk TV), scénario de Youssra Mouloua et mettant en vedette des acteurs tels que Mustapha Laribi et Mina Lachtar, ainsi qu'Aida Ababsa. Pour certains feuilletons dramatiques, le mois de Ramadhan 2024 représente une occasion pour la diffusion de nouvelles saisons, comme c'est le cas pour la série "H'dech-H'dech"

(Echorouk TV), scénario et réalisation de Oussama Kobbi, et dont la première saison s'est vue décernée l'année passée l'un des Prix de la première édition du festival international des séries télévisées "Matera" (Italie). Dans un style policier envoûtant, la série raconte l'histoire d'un groupe de personnes liées par une ancienne relation d'amitié, qui se complique progressivement, avec des comédiens et des artistes célèbres, à l'instar de Youcef Sehairi, Amira Hilda Douaouda et Malika Belbey, qui apparaissent aux côtés d'anciens comédiens, tels que Boualem Bennani, Aida Kechoud et Nadjia Laaraf. Ce travail se distingue également par sa musique de tournage composée par le duo Anis Jama et Cherif Lahoubi, ainsi que par la chanson du générique interprétée par Chemsou Freeklane et Ameziane Amiche. Pour le genre de comédie, l'histoire de "Dar Lefchouche" (Samira TV), du réalisateur Djafar Gacem, se renouvelle avec, entre autres, Athmane Bendaoud, Merouane Guerouabi et Samia Meziane. Les téléspectateurs pourront suivre sur Echorouk TV la deuxième saison de la série "El Bath'a" de Walid Bouchebah, avec les comédiens Nabil Asli, Yasmina Abdelmoumene et Nassim Hadouche, alors que El Bilad TV et Wataniya, diffuseront "Hadi hiya" et "Ayla en panne", respectivement.

SOUDAN Des affrontements éclatent malgré les appels à une trêve

Des affrontements ont éclaté lundi entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) dans la capitale Khartoum, malgré les appels à une trêve pendant le Ramadhan, rapportent des médias. L'armée soudanaise a annoncé mardi avoir déjoué « une tentative des FSR de briser un cordon de sécurité imposé par les forces soudanaises sur le périmètre de la station de radio et de télévision d'Omdurman, à l'ouest de la capitale Khartoum », et ce, malgré les appels régionaux et internationaux à cesser les hostilités pendant ce mois béni. Vendredi dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé à la cessation immédiate des hostilités au Soudan pendant le Ramadhan. Une résolution rédigée par le Royaume-Uni et publiée par l'organe onusien a également appelé toutes les parties au conflit à rechercher une solution durable aux combats par le dialogue. Les combats, qui font rage depuis le 15 avril 2023 entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), ont fait des milliers de morts et quelque 8 millions de déplacés. Plusieurs accords de cessez-le-feu négociés n'ont pas réussi à mettre fin à la violence.

FUTSAL (JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE) LA 3^{ème} ÉDITION DU TOURNOI DE LA PRESSE SPORTIVE À ALGER

Le coup d'envoi de la 3^{ème} édition du tournoi de Futsal de la presse nationale et auquel l'équipe de l'APS prendra part, sera donné, mercredi à 22h00 à la Coupole de l'Office du complexe olympique à Alger, selon le programme établi lundi par le comité d'organisation. Cette nouvelle édition sera ouverte par un match gala qui opposera des cadres et personnalités sportives nationales et des artistes, avant le premier match du tournoi devant opposer, dans le cadre du groupe A, l'équipe de Canal Algérie (détentriche du trophée), à celle du quotidien Echaab. Le rendez-vous se poursuivra, tout au long de la semaine, avec au programme une moyenne de trois matchs par soirée, alors que l'équipe de l'APS (Algérie Presse Service) fera son entrée, samedi prochain avec un match qui l'opposera à 22h00 à l'équipe du journal Akhbar Al Watan, pour le compte du groupe D. Vingt-Quatre (24) équipes représentant différents médias nationaux prendront part à la 3^{ème} édition du tournoi de la presse initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), pour commémorer la Journée mondiale de

la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année, et dédié cette année 2024 aux journalistes tombés en martyrs suite aux frappes aériennes et les opérations terrestres des forces d'occupation sionistes, et en mémoire aux journalistes algériens décédés récemment. Pour la réussite de cette 3^{ème} édition du tournoi de Futsal de la presse nationale, l'ONJSA a conclu un contrat de partenariat et de sponsoring, avec naming, de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP). Durant le tournoi, chaque équipe sera autorisée à avoir un effectif de douze joueurs au maximum, en plus de trois dirigeants. Le tournoi est ouvert aux journalistes des différents organes de presse, en plus des assimilés (photographe, cameraman,...), en plus d'un consultant (ancien joueur) par les équipes qui le souhaitent. Le comité d'organisateur constitué par des volontaires s'attèle depuis plusieurs jours, à réunir les meilleures conditions possibles afin d'assurer la réussite de cette nouvelle édition qui sera, encore une fois, un espace de convivialité de rencontre entre les collègues des différents médias.

TÉLÉPHÉRIQUE
ET TÉLÉCABINES:

Programme spécial pour le Ramadhan

Un programme d'exploitation spécial de transport par téléphérique et télécabine a été mis en place durant le mois de Ramadhan, a annoncé mardi l'Entreprise de transport algérien par câble (ETAC/SPA) dans un communiqué.

"Ces horaires spéciaux ont été mis en place à partir du 11 mars courant et demeureront en vigueur jusqu'à la fin du Ramadhan", a précisé la même source.

"Il s'agit d'adapter les horaires des installations de l'ETAC à l'échelle nationale, afin de mieux répondre aux exigences des citoyens et des visiteurs, tout en observant les traditions et les pratiques religieuses", souligne l'entreprise.

Ainsi, pour la télécabine de Tlemcen (TC TLM), les horaires sont du 8h00 à 18h00 durant les jours ouvrables et de 14h30 à 18h00 durant les vendredis et de 9h00 à 18h00 pour les samedis.

S'agissant de la télécabine d'Oran (TC Oran), les horaires sont de 8h00 à 17h45 durant les jours ouvrables et de 14h30 à 17h45 durant les vendredis et de 9h00 à 17h45 pour les samedis.

Concernant le téléphérique Mémorial à Alger, les horaires sont fixés de 8h00 à 18h00 tous les jours de la semaine, tandis que pour la soirée, les horaires sont fixés de 20h30 à 23h30.

Les horaires de service de la télécabine de Bab El-Oued (Alger) sont fixés de 7h00 à 18h00 tous les jours de la semaine, à l'exception de vendredi dont le service sera de 14h00 à 18h00. Pour la soirée, elle est opérationnelle de 20h30 à 23h30.

Enfin, les horaires de service de la télécabine de Tizi Ouzou sont fixés de 7h00 à 17h30 les jours ouvrables et de 14h00 à 17h30 durant les vendredis, tandis que pour la soirée, elle est opérationnelle de 20h30 à 23h30, selon le communiqué.

"Les plages horaires spécifiques ont été élaborées dans le but de garantir une connectivité ininterrompue et fiable tout au long du mois sacré du Ramadhan", souligne l'ETAC, en affirmant son "engagement à faciliter la mobilité des citoyens tout en préservant scrupuleusement les valeurs culturelles et religieuses."